AR Prefecture

047-200068922-20220919-902022-DE

Reçu le 26/09/2022 Publié le 26/09/2022

Département de Lot et Garonne

onfluent et oteaux Prayssas COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 19 septembre 2022

Nombre de membres du conseil : 46

Quorum: 24

En exercice: 46

Présents à la réunion (à l'ouverture) : 38 Date convocation: 13/09/2022 Pouvoirs de vote : 2 Date d'affichage: 13/09/2022

L'an deux mille vingt et deux, le dix-neuf septembre, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°90-2022 – Eau et Assainissement Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 26/09/22 EAU47 - Election de nouveaux délégués pour les communes de *Publication* : 26/09/22 Saint-Léon et de Saint-Salvy

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie	X			Arrivée à 17h50 – délibération n°84-2022		
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël			X	Pouvoir à BEUTON Michèle		
	LEVEUR Brigitte			Х	Pouvoir à PEDURAND Michel		
	PEDURAND Michel	X					
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice					X	
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique					X	
COURS	JANAILLAC Nicolas	X					
	MASSET Michel	X					
DAMAZAN	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					
MONHEURT	ARMAND José	X					
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X					
NICOLE	COLLADO François	X					

Délibération 90-2022 1/3

AR Prefecture

047-200068922-20220919-902022-DE

Reçu le 26/09/2022 Publié le 26/09/2022

	LARROY Jacques					X	
PORT-STE-MARIE	GENTILLET J-Pierre	X					
	ARCAS Elisabeth	X					
	LIENARD Pascale	X					
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X					
	RUGGERI Aldo	X					
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X					
RAZIMET	TEULLET Daniel	X					
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne	X			Arrivée à 17h50 — délibération n°84-2022		
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard					X	
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X					
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X					
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X					
SAINT-SARDOS	MAS Xavier		X		Suppléé par FONTANILLE Pierre		
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X					
Soit, pour cette séance :		4	0	2		4	

A été nommé Secrétaire de séance : Nathalie BUGER

Délibération n°90-2022 – Eau et Assainissement	Acte rendu exécutoire après le dépôt		
EAU47 – Election de nouveaux délégués pour les communes de	en Préfecture : 26/09/22 Publication : 26/09/22		
Saint-Léon et de Saint-Salvy	Pubucanon : 26/09/22		

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°174.2019 du 04 décembre 2019, la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a transféré à Eau47 les compétences « Eau potable » / « Assainissement (collectif et non collectif) », à effet au 1er janvier 2020.

Vu les délibérations n°55-2020, 82-2020, 48bis-2021, 118-2021, 11-2022 désignant les représentants de la Communauté de communes à EAU47,

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT,

Considérant la démission du conseil municipal de la commune de Saint Léon de Madame Marie Line CRAGNOLINI (représentante titulaire de Eau47),

Considérant la demande de la commune de Saint Léon de désigner à sa place, en tant que représentant titulaire au Syndicat EAU47, Monsieur Jean-Michel HUET et d'attendre les élections municipales partielles à venir pour désigner le représentant suppléant,

Considérant la demande de la commune de Saint Salvy de remplacer son représentant titulaire, Monsieur Marc PENICAUD, par Monsieur Sébastien PIERRE et son représentant suppléant, Monsieur André FERNANDEZ, par Madame Martine MASSOU,

Monsieur le Président précise, qu'en application de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, l'organe délibérant d'un EPCI peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnées à l'article L5711-1, dont le Syndicat EAU47.

En conséquence, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de ne pas procéder par vote à bulletin secret, Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

42 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention

Délibération 90-2022 2/3

AR Prefecture

047-200068922-20220919-902022-DE Reçu le 26/09/2022 Publié le 26/09/2022

- 1- Ne procède pas par un vote à bulletin secret ;
- 2- Déclare élu délégué titulaire pour la commune de Saint-Léon : Monsieur Jean-Michel HUET
- **3- Déclare** élu pour la commune de Saint-Salvy :
 - Délégué titulaire : Monsieur Sébastien PIERRE
 - Délégué suppléant : Madame Martine MASSOU
- **4- Rappelle** la liste des représentants à EAU47 :

Commune	Titulaire	Suppléant		
ALCUMI ON	MELON Christophe	LARRIEU Catherine		
AIGUILLON	GIRARDI Christian	PEDURAND Michel		
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	ELLAM Corinne		
BAZENS	BREUIL Marielle	UNAL Alain		
BOURRAN	ALBERGUCCI Jean-Pierre	MARTY Claudine		
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO Jean-Pierre	ORLIAC Dominique		
COURS	JANAILLAC Nicolas	TROUPEL Jean-Pierre		
DAMAZAN	MASSET Michel	ROSSATO Stéphane		
FRÉGIMONT	PROVENT Mireille	BAREI Bruno		
GALAPIAN	LEBON Georges	SOULAGE Joël		
GRANGES-SUR-LOT	PEROLARI Jean-Pierre	PEROLARI Roger		
LACÉPÈDE	FOURNIE Francis	PEDRINI Serge		
LAGARRIGUE	BEAUDOIN Adrien	LAURENT Jean-Claude		
LAUGNAC	GIBRAT Alain	VIGUIER Jean-Pierre		
LUSIGNAN-PETIT	CHAUDAGNE Sébastien	ZAMBONI Thierry		
MADAILLAN	PILON Arnaud	FORT Jean-Jacques		
MONHEURT	MESSINES André	MANEC Michel		
MONTPEZAT D'AGENAIS	CARREGUES Patrick	ROSSI Tino		
NICOLE	PIERRE Maurice	BODET Christian		
PORT-SAINTE-MARIE	BROUILLARD Thierry	VEZZOLI Alain		
PRAYSSAS	RUGGERI Aldo	CASSANT Jean-Yves		
PUCH D'AGENAIS	LAFFARGUE Jean-Michel	LAGARDERE Christian		
RAZIMET	ISSERT Jean-Pierre	TEULLET Daniel		
SAINT LAURENT	TREVISAN Jocelyne	GHILARDI Stéphanie		
SAINT-LÉGER	SAUBOI Bernard	PONCHARREAU Isabelle		
SAINT-LÉON	HUET Jean-Michel	En attente		
SAINT-PIERRE-DE-BUZET	CAMARA GONZALEZ Grégory	YON Patrick		
SAINT-SALVY	PIERRE Sébastien	MASSOU Martine		
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	DEMARIA Eric		
SEMBAS	RENTENIER Daniel	JOUFFRAIN Véronique		

Pour copie certifiée conforme,



